

SOS Village d'enfants : une Maison d'ados pour les guider vers l'autonomie



Léo et Océane, qui ont intégré la Maison des ados en mars, discutent dans le salon avec Mylène, une assistante familiale, et Alain Adamiak, directeur de SOS Village d'enfants.

Implantée sur le territoire depuis plus de 50 ans, SOS Village d'enfants accueille les enfants en détresse. L'association vient d'ouvrir sa Maison des ados, début mars au cœur de Calais, dans l'optique de guider les jeunes vers l'autonomie complète à leur majorité.

PAR DYLAN DUSART
calais@lavoxnord.fr

CALAIS. Ils écoutent de la musique dans leur chambre, jouent à des jeux vidéo devant la télévision, discutent le nez collé sur l'écran de l'ordinateur et vont au collège ou au lycée... Bref, rien de bien différent des autres jeunes de leur âge. Enfin, presque... « Quand on a 16/17 ans, maman fait tout. Nous, dans cette Maison des ados, on

leur demande de participer. On les prépare avant leurs 18 ans, c'est un palier vers l'autonomie », affirme Mylène Wissocq, une des trois assistantes familiales qui se relaient pour encadrer les enfants. Ici, en plein centre-ville, quatre jeunes qui ont été séparés de leurs parents suite à des décisions de justice vivent ensemble au quotidien : Océane et Léo, 15 ans, et François et Jean-François, 17 ans. Tous les quatre ont été sélectionnés car « la prise en charge dans les pavillons classiques, où on pri-

vilégie l'aspect affectif, a montré ses limites. C'est une alternative quand l'enfant n'est plus dans le confort », explique Alain Adamiak, directeur de SOS Village d'enfants, l'association qui gère cette Maison des ados de 127 m².

ENCOURAGER LES JEUNES A TENDRE VERS L'INDEPENDANCE

« Certains enfants ont besoin d'éducatif plus que d'affectif », assure Alain Adamiak. « Le but, ce n'est pas que ça devienne une collocation, mais presque », souffle Mylène Wissocq.

Et à part la Maison des ados ?

SOS Village d'enfants accueille des fratries dans des maisons près du quartier du Beau-Maraais. Aujourd'hui, près de 80 enfants, qui ne peuvent plus vivre avec leurs parents suite à des décisions de justice, sont pris en charge, dont 4 à la Maison des ados. Mais où sont donc tous les autres ?

1. DANS LES PAVILLONS VERS LA RUE NORMANDIE-NIEMEN

La majorité, près de 50 jeunes, vit par 4 ou 5 dans des pavillons

avec une « mère SOS », une personne dont l'objectif est de leur donner de l'affection, de les éduquer et les faire se sentir au sein d'une vraie famille.

2. À L'ACCUEIL D'URGENCE

Neuf d'entre eux, âgés de moins de 12 ans, sont accueillis dans des maisons dans le cadre du dispositif départemental d'accueil d'urgence. « Le service d'accueil familial immédiat permet d'accueillir des fratries en urgence et d'observer leurs relations frater-

S'ils ont le « fonctionnel d'une maison familiale », ils ont aussi des contraintes : pour sorties en soirée seules, elles doivent faire leurs démarches. « C'est le fait de leur donner confiance est tout l'objectif : faire passer les enfants à des adultes. » On les encourage à aller à l'école, à travailler, à faire des activités. « On leur donne toutes les ressources possibles », lance Alain Adamiak. SOS Village d'enfants recrute des familles accueillantes qui souhaitent recevoir des enfants en difficulté. Tél. : 03 21 96 65 83.

nelles », explique Alain Adamiak, directeur de SOS Village d'enfants.

3. SUIVI À DOMICILE

Enfin, 18 enfants de moins de 12 ans sont suivis à domicile par des assistants sociaux. « Le but est de tenter de faire passer les enfants à domicile », explique Alain Adamiak. SOS Village d'enfants recrute des familles accueillantes qui souhaitent recevoir des enfants en difficulté. Tél. : 03 21 96 65 83.

SOS VILLAGE D'ENFANTS NE VEUT PAS SEPARER LES FRATRIES

« Les enfants n'ont pas demandé à venir. C'est un juge qui a ordonné leur placement. C'est déjà un traumatisme d'être séparé de leurs parents, mais alors être séparé d'un frère ou d'une sœur, c'est la double peine », explique Alain Adamiak, directeur de SOS Village d'enfants. C'est pourquoi, depuis toujours, l'association s'attache à ne pas diviser ces fratries. Les enfants accueillis arrivent quasiment exclusivement par deux, au minimum. « On veut maintenir toute que coûte ce lien fraternel, et uniquement quand nous avons un pronostic de placement présumé long », ajoute-t-il. Au sein de la Maison des ados, cette politique ne tient plus. « Ce n'est plus l'idée. Sur les quatre jeunes accueillis, deux sont frère et sœur, mais c'est un hasard. »

SOS Village d'enfants : une Maison des ados pour les guider vers l'autonomie



Léo et Océane, qui ont intégré la Maison des ados en mars, discutent dans le salon avec Mylène, une assistante familiale, et Alain Adamiak, directeur de SOS Village d'enfants.

Implantée sur le territoire depuis plus de 50 ans, SOS Village d'enfants accueille les enfants en détresse. L'association vient d'ouvrir sa Maison des ados, début mars au cœur de Calais, dans l'optique de guider les jeunes vers l'autonomie complète à leur majorité.

PAR DYLAN DUSART
calais@lavoixdunord.fr

CALAIS. Ils écoutent de la musique dans leur chambre, jouent à des jeux vidéo devant la télévision, discutent le nez collé sur l'écran de l'ordinateur et vont au collège ou au lycée... Bref, rien de bien différent des autres jeunes de leur âge. Enfin, presque... « Quand on a 16/17 ans, maman fait tout. Nous, dans cette Maison des ados, on

leur demande de participer. On les prépare avant leurs 18 ans, c'est un palier vers l'autonomie », affirme Mylène Wissocq, une des trois assistantes familiales qui se relaient pour encadrer les enfants. Ici, en plein centre-ville, quatre jeunes qui ont été séparés de leurs parents suite à des décisions de justice vivent ensemble au quotidien : Océane et Léo, 15 ans, et François et Jean-François, 17 ans.

Tous les quatre ont été sélectionnés car « la prise en charge dans les pavillons classiques, où on pri-

vilège l'aspect affectif, a montré ses limites. C'est une alternative quand l'enfant n'est plus dans le confort », explique Alain Adamiak, directeur de SOS Village d'enfants, l'association qui gère cette Maison des ados de 127 m².

ENCOURAGER LES JEUNES À TENDRE VERS L'INDEPENDANCE

« Certains enfants ont besoin d'éducatif plus que d'affectif », assure Alain Adamiak. « Le but, ce n'est pas que ça devienne une collocation, mais presque », souffle

Mylène Wissocq. « On n'a plus les mêmes règles », raconte Léo, en se baladant sur un site de tennis de table, son sport favori. Une activité qu'il peut pratiquer... en se débrouillant seul, la plupart du temps. « S'ils veulent sortir on leur demande de prendre les transports, avec toujours cet objectif d'encourager leur autonomie. Mais ce n'est pas toujours le cas. Si on veut s'organiser une après-midi au centre commercial, je ne vais pas y aller en voiture et leur dire de me rejoindre », rigole Mylène Wissocq.

S'ils ont le « fonctionnement traditionnel d'une maison familiale », ils ont aussi quelques contraintes : pour l'instant, les sorties en soirée sont plus que limitées. « C'est le début, ils doivent faire leurs preuves. On doit avoir confiance en eux. » Là est tout l'objectif : faire d'eux des adultes. « On les encourage, on leur donne toutes les billes », lance Alain Adamiak. ■

SOS Village d'enfants recherche des personnes qui souhaitent s'engager, notamment des aides familiales. Tél. : 03 21 96 65 83.

Et à part la Maison des ados ?

SOS Village d'enfants accueille des fratries dans des maisons près du quartier du Beau-Maraïs. Aujourd'hui, près de 80 enfants, qui ne peuvent plus vivre avec leurs parents suite à des décisions de justice, sont pris en charge, dont 4 à la Maison des ados. Mais où sont donc tous les autres ?

1. DANS LES PAVILLONS VERS LA RUE NORMANDIE-NIEMEN

La majorité, près de 50 jeunes, vit par 4 ou 5 dans des pavillons

avec une « mère SOS », une personne dont l'objectif est de leur donner de l'affection, de les éduquer et les faire se sentir au sein d'une vraie famille.

2. À L'ACCUEIL D'URGENCE

Neuf d'entre eux, âgés de moins de 12 ans, sont accueillis dans des maisons dans le cadre du dispositif départemental d'accueil d'urgence. « Le service d'accueil familial immédiat permet d'accueillir des fratries en urgence et d'observer leurs relations frater-

nelles », explique Alain Adamiak, directeur de SOS Village d'enfants.

3. SUIVI À DOMICILE

Enfin, 18 enfants de moins de six ans sont suivis à domicile, auprès de leurs parents. Ce dispositif existe depuis octobre 2017. « Le but est de tenter d'intervenir de façon soutenue à domicile. Il y a un accompagnement, une aide éducative. Nous avons constaté des progrès dès lors que les parents les prennent en compte. » ■

SOS VILLAGE D'ENFANTS NE VEUT PAS SÉPARER LES FRATRIES

« Les enfants n'ont pas demandé à venir. C'est un juge qui a ordonné leur placement. C'est déjà un traumatisme d'être séparé de leurs parents, mais alors être séparé d'un frère ou d'une sœur, c'est la double peine », explique Alain Adamiak, directeur de SOS Village d'enfants. C'est pourquoi, depuis toujours, l'association s'attache à ne pas diviser ces fratries. Les enfants accueillis arrivent quasiment exclusivement par deux, au minimum. « On veut maintenir coûte que coûte ce lien fraternel, et uniquement quand nous avons un pronostic de placement présumé long », ajoute-t-il. Au sein de la Maison des ados, cette politique ne tient plus. « Ce n'est plus l'idée. Sur les quatre jeunes accueillis, deux sont frère et sœur, mais c'est un hasard. »